Image not found or type unknown

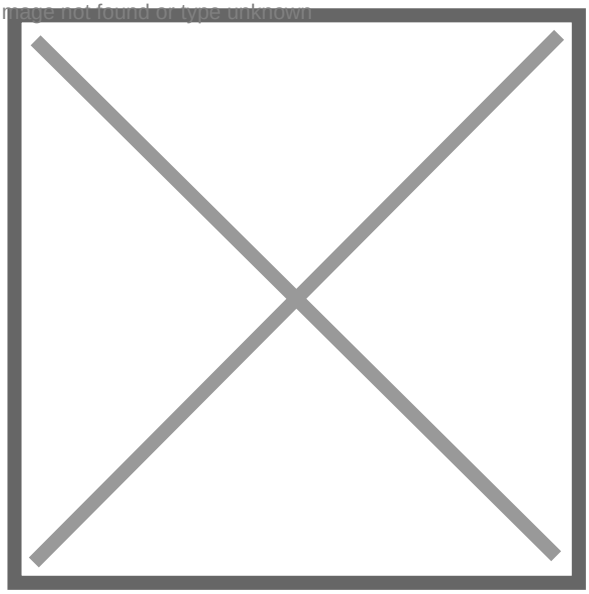

Réclamation d'héritage par mon nouveau petit frère.

Par **Sandrine**, le **16/01/2012** à **14:47**

Bonjour,

Je souhaiterai un peu d'aide pour une question un peu spécifique, voici mon histoire :

Je suis fille unique d'un papa décédé il y a 12 ans. Tout naturellement, j'ai hérité de la totalité de ses biens, la succession s'est faite normalement.
Il y a une semaine j'ai appris que j'ai un petit frère. En effet, l'année où mon père est décédé il a eu une histoire d'un soir avec une femme qui lui a caché par la suite sa grossesse et qui nous la révèle aujourd'hui.
Je suis heureuse d'avoir un petit frère, le "problème" ne se situe pas au niveau du coeur... seulement dans mon héritage il y avait la maison que j'occupe actuellement. Je n'ai pas les moyens financiers de lui restituer sa part d'héritage si je dois le faire.
Peut-il réclamer un héritage déjà donné ?
Je voudrais créer des liens avec mon frère mais il est vrai ce détail met un petit bémol à cette rencontre.
Merci par avance de vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés